

ARDÈCHE FAMILLE

Séjour multi-activités au pied du Mont Gerbier-de-Jonc
Raquettes, ski de fond, chiens de traîneaux, ski joering
7 jours, 6 nuits, 5,5 jours d'activités.

C'est dans le très beau village de Sainte Eulalie, à 1233 mètres d'altitude (premier village sur la Loire,) que vous pourrez vous initier ou vous perfectionner en famille au ski de fond, aux balades en raquettes, en chiens de traîneaux et ski joering. Vous serez hébergés dans le centre Espace Gerbier qui dispose de 10 chambres de 3 à 6 personnes, d'un centre multimédia et d'un mur d'escalade artificiel.

CARNET DE ROUTE

Jour 1 : Accueil à partir de 17 h au centre Espace Gerbier. Présentation du programme de la semaine. Soirée diaporama sur la région.

Jour 2 : Départ après le petit-déjeuner pour une randonnée raquettes sur les plaines du Bleynet. Retour au centre pour le repas de midi. L'après-midi, découverte en raquettes des bords de Loire enneigés. En soirée, pour ceux qui le souhaitent, initiation à l'escalade sur le mur artificiel du centre.

Jour 3 : Au départ du village, initiation ou perfectionnement en ski de fond par groupes de niveaux le matin. Mini randonnée en ski de fond au départ du village l'après-midi. En fin de journée, pour ceux qui le souhaitent visite d'une ferme au moment de la traite, production de lait biologique. Sortie raquettes en nocturne si la météo le permet.

Jours 4 et 5 : Suivant l'option choisie, journée de randonnée en plusieurs groupes d'activités : chiens de traîneaux, raquettes et ski de fond. Repas de midi en ferme-auberge le jour 4 et pique-nique le jour 5. En soirée, initiation à l'escalade sur le mur artificiel du centre pour ceux qui le souhaitent.

Jour 6 : Suivant l'option choisie et les conditions d'enneigement, déplacement jusqu'à la Bergerie du Plateau pour une découverte du ski Joering, balades en raquettes ou ski de fond. Soirée festive "surprise" pour tous.

Jour 7 : Randonnée en raquettes le matin. Dispersion après le repas de midi.

IMPORTANT :

En cas de manque de neige, pour le ski de fond au départ du village, nous nous déplacerons sur le site du Mont Gerbier-de-Jonc (6 km, 1400 m d'altitude) ou des Estables (18 km, 1500 m).

**Et si la neige devait vraiment manquer,
les randonnées en raquettes ou en ski de fond se transformeront en randonnée pédestre,
les randonnées avec chiens de traîneaux se transformeront en cani-rando
et le ski joering en randonnée équestre.**

SPÉCIAL 24 DÉCEMBRE ET 31 DÉCEMBRE 2009 :

Après un apéritif convivial, nous poursuivrons la soirée avec le traditionnel repas de réveillon.

FICHE TECHNIQUE

NIVEAU :

Initiation ou perfectionnement, par groupes de niveaux.

GROUPE ET ENCADREMENT :

6 à 12 participants. Toutes les activités sont encadrées par des moniteurs diplômés.

DÉPLACEMENT :

Suivants les activités, de petits déplacements locaux peuvent être prévus avec le véhicule de l'accompagnateur ainsi qu'avec vos véhicules personnels à tour de rôle (les déplacements sont courts).

HÉBERGEMENT ET REPAS :

Hébergement au Centre de séjours "Espace Gerbier" : 5 chambres de 3 lits, 2 chambres de 4 lits, 2 chambres de 5 lits, 1 chambre de 6 lits. Toutes les chambres sont équipées d'une salle d'eau (douche) et d'un WC indépendants. Les draps et couvertures sont fournis.

Les repas sont cuisinés avec les produits locaux et produits frais (lait, légumes, viandes, fromages et confitures). Petits-déjeuners et dîners au Centre de séjours ; pique-niques à midi.

Le centre dispose d'un centre multimédia (accès Internet), d'une bibliothèque, d'une salle d'escalade (uniquement avec un responsable) et d'un coin cheminée.

ACCUEIL ET DISPERSION :

Accueil le dimanche à partir de 17h00 à Sainte Eulalie, au Centre Espace Gerbier. Dispersion le samedi suivant après le déjeuner au même endroit.

ACCÈS :

- En voiture :

Utiliser la carte MICHELIN 331 Local Ardèche - Haute-Loire.

- Si vous arrivez par Aubenas :

Prendre à Aubenas la direction du Puy-en-Velay puis, à la sortie de Pont de Labeaume, direction Montpezat. Environ 8 km après Montpezat, direction Sainte Eulalie sur la D 536.

- Si vous arrivez par le Puy-en-Velay :

Prendre direction Le Monastier-sur-Gazeille, Le Béage, Sainte Eulalie.

Le centre de séjours Espace Gerbier (tél. : 04.75.38.84.96), grand bâtiment au toit bleu, se situe dans le village de Sainte Eulalie derrière la Mairie et l'Office de Tourisme.

Attention :

Le dîner est servi à 20h00. Sachez qu'il vous faut 1 bonne heure entre Le Puy et le lieu d'hébergement, presque 2 heures entre Montélimar et le lieu d'hébergement, et 2 bonnes heures entre Valence et votre lieu d'hébergement, car les moyennes sur les routes de montagne n'ont plus rien à voir avec les nationales ou autoroutes.

- Parking :

Pendant votre absence, le parking du Centre de séjours est à votre disposition.

- **Précautions pour votre véhicule** :

Prévoyez les pneus "neige" ou emportez les chaînes...

Votre véhicule restera dehors, voici donc quelques précautions très simples à respecter :

- avant votre départ, vérifiez que tout est bien protégé contre le gel (lave-glace -20° C, silicone sur les joints de portières) et que la batterie est en bon état.

- sur place, ne mettez pas votre frein à main pour éviter le collage des tambours et plaquettes. Relevez vos essuie-glaces. Ayez une raclette pour dégivrer votre pare-brise.

- **En train** :

L'Ardèche est complètement dépourvue de lignes SNCF voyageurs, et nous ne pouvons compter que sur les transports par autocars puis, pour les derniers 40 kilomètres, sur nos propres véhicules. Pour tous nos séjours, nous assurons des transferts entre Aubenas (**gare routière 1^{er} arrêt**) et la Montagne Ardéchoise.

L'accès à Aubenas se fait depuis la gare TGV de Valence (et aussi de la gare SNCF de Valence Ville) par car SNCF. Voici les horaires (à vérifier au moment de l'achat de votre titre de transport) :

A l'aller		Au retour	
Valence TGV	15 h 26	Aubenas Gare routière	15 h 45
Valence Ville	15 h 50	Valence Ville	17 h 25
Aubenas Gare routière	17 h 30	Valence TGV	17 h 55

Quoi qu'il en soit, si vous devez faire appel à nos services pour le transfert, nous vous recommandons de réserver dès votre inscription, en nous retournant le bon ci-joint. Coût du transfert aller et retour : 30 € par personne.

Attention : si vous devez prendre le train pour vous rendre au lieu de rendez-vous, attendez que le séjour soit confirmé (c'est à dire à trois semaines du départ) pour prendre votre billet, et nous vous déconseillons certains billets qui ne sont ni remboursables ni échangeables.

PORTAGE :

Les randonnées s'effectuent "en étoile" à partir d'un même hébergement.

Vous randonnez avec un petit sac à dos pour la journée (vêtement de protection, pique nique de midi, gourde, appareil photo...).

VOS BAGAGES :

Ce que nous vous conseillons d'emporter :

- Un petit sac à dos confortable de minimum 25 litres (pique-nique, appareil photo...),
- Chaussures de randonnée imperméables, à tiges montantes,
- Une paire de guêtres,
- Anorak avec capuche aussi étanche que possible + veste polaire + cape de pluie,
- Pantalon aussi étanche que possible + collants,
- Chemise chaude + pull chaud,
- 3 à 4 paires de chaussettes de randonnée,
- Gants de laine, moufles ou gants de ski de fond,
- Bonnet, passe-montagne (pour les jours de "burle"),
- Lunettes de soleil à verres filtrants,
- Protection lèvres et peau,
- Gourde légère isotherme + couverts pour les pique-niques + couteau (opinel),
- Affaires et serviette de toilette,
- Chaussures de détente pour le confort le soir,
- Petite pharmacie (notamment de quoi prévenir et guérir les ampoules, élastoplast).

Le matériel spécifique à chaque activité est fourni sur place.

OPTION A : CODE 1010

Activités ski et raquettes.

OPTION B : CODE 1011

Activités ski, raquettes, chiens de traîneaux, ski joëring.

LES DATES :

		Option A	Option B
20/12/2009	26/12/2009	540 €*	660 €*
27/12/2009	02/01/2010	540 €*	660 €*
07/02/2010	13/02/2010	510 €	630 €
14/02/2010	20/02/2010	510 €	630 €
21/02/2010	27/02/2010	510 €	630 €
28/02/2010	06/03/2010	510 €	630 €

* spécial réveillon.

Enfants de 6 à 12 ans : - 100 €

LE PRIX COMPREND :

- L'hébergement en pension complète (vin et café compris), du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 7,
- Les repas de réveillon des 24 ou 31 décembre,
- Un goûter avec une boisson chaude au retour des activités en fin de journée,
- Les activités suivant le programme choisi,
- Les assurances pour les différentes activités,
- L'encadrement.

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour,
- Le transfert éventuel depuis Aubenas (30 € A/R, pour les non-motorisés),
- Les activités complémentaires non comprises dans le programme,
- Les boissons et dépenses personnelles,
- Les assurances annulation et rapatriement.

CE QUE VOUS POURREZ DÉCOUVRIR :

L'abbaye de Mazan :

Mazan fut la première abbaye cistercienne installée en Vivarais. Ancien monastère, la fondation et l'histoire de Mazan remontent à 1119. Les moines cisterciens de Bonnevaux - en Dauphiné - s'installent au Mas d'Adam et apprennent aux premiers moines comment vivre dans cette région de montagne.

L'ordre cistercien a été fondé en 1075 par le moine Robert dans un vallon de la Forêt Bourguignonne (Molesmes puis Cistels). On sait que Saint Bernard n'est pas le fondateur de l'ordre cistercien, mais il en est certainement le personnage le plus représentatif, dont le charisme a été pour beaucoup dans le développement considérable qu'a connu Cîteaux.

La prospérité dura deux siècles. Aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, les "routiers" rançonnent et pillent la région. La chartreuse de Bonnefoy est dévastée de même que les abbayes de Mazan et des Chambons. Reconstituée, victime des guerres de religion, puis abandonnée au XVIII^{ème}.

A la Révolution, l'abbaye n'abrite plus que cinq ou six moines qui y vivent misérablement. Les bâtiments ont malgré tout bien résisté au temps jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle où elle fut détruite et pillée.

En 1843, les matériaux sont utilisés pour construire une église paroissiale moins vaste et moins humide (à l'emplacement de la boulangerie du monastère). Ensuite les habitants du village se servirent pour leurs constructions personnelles, puis en 1905 on dynamita la voûte pour des raisons de sécurité !

Le domaine de Mas d'Adam donna le toponyme Mazan, la commune a été renommée Mazan l'Abbaye le 29 mai 1954.

Sainte-Eulalie :

Eulalie: vierge et martyre, mise à mort sous Maximien au IV^{ème}. Se nommait Sainte-Aulaye avant 1790. Dépendait du diocèse de Viviers. C'est le village le plus proche du Gerbier-de-Jonc (1551 m).

La commune portait les toponymes révolutionnaires de "Sources-de-Loire" et de "Le-Bleyner".

Prenez le temps d'observer la gargouille miraculeuse sculptée sur la façade de l'église !

La ferme classée de Clastres au toit de genêts et de lauzes au cœur du village témoigne de l'architecture traditionnelle locale. Et si vous en avez l'envie et le temps, descendez à droite du monument aux morts : une jolie calade bordée de superbes maisons aux toits de lauzes vous mènera à la Loire que vous pourrez traverser. Si vous remontez un peu la colline, vous aurez un très bel angle pour photographier le village.

Le Mont Mézenc :

"Le Lion rugissant des Cévennes" culmine à 1753 mètres et domine toute l'Ardèche. Il a donné son nom au massif volcanique du Mézenc qui forme une barrière naturelle déterminant la ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée. Le haut Mézenc possède une flore exceptionnelle où s'épanouissent le sèneçon leucophylle ou "herbe du Mézenc" aux feuilles argentées et aux capitules jaune vif, la grande violette des montagnes, les gentianes, trolles, arnicas, épilobes, saxifrages, anémones, bruyères, et surtout les narcisses au mois de juin... toutes ces fleurs qui enivrèrent l'âme de Stevenson.

Le Mont Gerbier de Jonc :

Avec une altitude de 1551 mètres, ce cône de laves figées est une des curiosités naturelles les plus connues de l'Ardèche, avec à ses pieds la source de la Loire et le village de Sainte-Eulalie. Le Mont Gerbier de Jonc est une protubérance phonolitique qui serait datée de 8 millions d'années. Le Mont Gerbier-de-Jonc a été déclaré "site classé" en 1933.

L'origine et l'étymologie du Mont Gerbier de Jonc vient des mots "Gar" signifiant rocher et "Jugum" pour montagne. On notera, au pied, une coulée basaltique reposant sur le socle cristallin. Le Mont Gerbier de Jonc est célèbre de par sa forme particulière et son extraordinaire richesse naturelle et sauvage, mais aussi parce qu'il est le véritable symbole des Sources de la Loire.

La source de la Loire : "La Loire prend sa source au pied du Mont Gerbier-de-Jonc"

En réalité, les Sources de la Loire sont au nombre de trois et sont toutes situées au pied du Mont Gerbier de Jonc. La présence de ces trois sources est due au fait que sous le Mont Gerbier se trouve une nappe phréatique (du grec "Phréas": puit), et l'eau sort ainsi de terre en plusieurs endroits. Elles se rejoignent pour former La Loire, qui descend la vallée située au sud du Mont Gerbier en traversant le charmant petit village de Sainte Eulalie.

Il y a 3 Sources de la Loire :

La Source Géographique qui coule dans un bac en pierre à l'intérieur d'une vieille grange parfaitement rénovée en toit de Lauze.

La Source Authentique qui est un monument ancien érigé en 1938 par le Touring Club de France, Symbole de la Source de la Loire.

La Source Véritable, source officielle indiquée sur le plan cadastral n° 87. Elle coule dans un environnement naturel et sort de terre dans un pré, sous une lauze qui porte l'inscription "ici commence ma longue course vers l'Océan ...", avec un bassin en contrebas où l'on peut admirer des truites "Fariot", symbole de la bonne qualité de l'eau.

Mais quelle est la vraie Source ? La plus distante de l'Océan, la plus élevée ou la plus abondante ??? ...

Phonolite et lauze :

Roche volcanique alcaline, sous-saturée en silice mais riche en aluminium et en métaux alcalins (potassium, sodium), de couleur gris clair, la Phonolite ou Lauze se débite en dalles minces et sonores (d'où leur origine étymologique, qui provient des mots grecs signifiant "voix" et "pierre"), parfois utilisées pour recouvrir les toits (Lauze).

Vous irez aussi à la rencontre de ses habitants "les padgels" en découvrant :

Les expressions "padgels" et "raïols", utilisées jusqu'à un passé récent, et encore largement connues aujourd'hui, par lesquelles se distinguaient et s'opposaient gens de la montagne et gens des vallées, ceux d'en haut et ceux d'en bas, sont un indice très riche de l'emploi de la référence paysagère pour définir sa propre identité collective.

Les fermes de la Montagne Ardéchoise :

Sur les Hauts Plateaux du massif du Mézenc on rencontre la maison de montagne basse et trapue, généralement au toit de lauzes à forte pente (60°) et conçue pour résister aux intempéries. Les toits de chaume ou de genêts sont plus rares. Les murs de 0,80 à 1,20 mètre, sont de basalte ou de granit et comportent de petites ouvertures. Un auvent protège le seuil de la neige.

A l'entrée voûtée, qui est la même pour l'homme et son bétail, se trouve la source qui a souvent permis de déterminer l'emplacement de la maison. A l'intérieur, une cloison de planches sépareit l'étable de la cuisine où se trouvaient des lits-placards. Au-dessus de l'étable se trouve la grange ou fenièrre, sous le toit, immense, composant les deux tiers du volume et conçue pour engranger le foin nécessaire à la nourriture du bétail. Le fond de la salle commune est occupé par une cheminée massive, comportant parfois un four à pain. De l'extérieur ces cheminées matérialisent la vie intime du foyer.

Le Suc de la Lauzière :

Ancienne carrière de lauze (phonolite) qui servait à couvrir le toit des maisons). Les carrières de phonolites étaient exploitées par le lauzeron. La lauze extraite était posée sur les toits par le lauzeur. Les premiers lauzerons seraient allés en Limousin pour apprendre leur métier. La profession se transmettait de père en fils. Le travail du lauzeron comportait deux parties bien distinctes. Tout d'abord, il fallait extraire la roche de la montagne, soit à la barre soit à l'explosif. Ensuite, il fallait découper le bloc de phonolite en lauzes à l'aide d'une masse et de coins. On obtenait ainsi des tranches d'une épaisseur de 10 cm. Chaque dalle était divisée en dalles de 2 à 3 cm d'épaisseur. Le travail de découpage ne pouvait être fait par un apprenti, mais par un ouvrier expérimenté ayant une bonne connaissance de ce matériau très fragile.

Il sortait de la lauzière trois produits : les lauzes pour les toitures, les dalles pour couvrir les sols des cours et des cuisines, les moellons pour les murs des maisons. Les lauzes n'avaient pas de formes ou de dimensions standards ; leur transport se faisait avec des charrettes tirées par les chevaux.

La lauze est omniprésente dans le paysage du Mézenc et reste un matériau très utilisé comme en témoignent les nombreuses habitations dont les toits sont recouverts. La carrière de lauzes était exploitée pour la couverture des maisons dès le Moyen-âge ; son exploitation a duré 300 ans.

BIBLIOGRAPHIE :

- Histoire du Vivarais - Editions Privas.
- L'Ardèche à la page - Jean-Marc Gardès. Fédération des œuvres Laïques de l'Ardèche.
- Contes et légende du plateau Ardéchois - J.M Gardès, édition La Fontaine de Siloé.
- Nanette Lévesque, conteuse et chanteuse du pays des sources de la Loire, édition établie par Marie Louise Ténèze et Georges Delarue, le langage des contes Gallimard, 2000.
- L'Encyclopédie Bonneton sur l'Ardèche (éditions Bonneton).

L'inscription à l'un des programmes sous entend l'acceptation des conditions générales de vente régissant les rapports entre entreprises de voyage et voyageurs, Loi du 13 juillet 1992 (décrets parus au J.O. du 17 juin 1994).

Elle implique par ailleurs l'acceptation des conditions particulières décrites ci-après.

Conditions particulières de vente

INSCRIPTION

Une inscription est prise en compte à réception d'un bulletin d'inscription signé et accompagné d'un acompte de 30%. Le solde étant généralement payable un mois avant le départ, si l'inscription intervient à moins de 6 semaines, la totalité est alors exigée.

ASSURANCES

Comprises dans les prix :

Assurance multi-risques, auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, couvrant :

- La responsabilité de LA BURLE et celle de ses animateurs,
- La responsabilité civile des participants pour dommages corporels et matériels,
- Les accidents : incapacité permanente, partielle ou totale, les frais médicaux et pharmaceutiques à la suite d'accidents.

Facturées séparément :

- Assurance annulation-interruption-bagages auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, contrat OPEN-ODYSSEE Police n° 58 394 996. Cette assurance est facturée séparément (2,5% du montant total de la facture). Chaque adhérent est ainsi protégé contre les risques graves d'accident, de maladie ou de décès de l'assuré, de son conjoint, des ascendants et descendants, ainsi qu'en cas de dommages matériels importants causés par incendie ou des éléments naturels atteignant l'intéressé dans ses biens propres et nécessitant impérativement sa présence, dans les 30 jours qui précèdent le départ jusqu'à la date de fin du séjour. Sont également couverts le vol, la destruction totale ou partielle, ou la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport, de vos bagages.

- Assurance Assistance-Rapatriement auprès de la Compagnie EUROP ASSISTANCE et correspondant à 1% du prix du séjour.

ANNULATION

Quelle que soit la raison de l'annulation, il y a nécessité de prévenir LA BURLE le plus rapidement possible par une déclaration écrite (lettre, email ou fax).

Pour un désistement plus de 30 jours avant le départ, les sommes versées sont remboursées, après déduction d'un forfait de 50 euros par personne pour frais de dossier.

À moins de 30 jours du départ, les frais d'annulation sont les suivants :

- 30 jours à 21 jours : 25%
- 20 jours à 8 jours : 50%
- 7 jours à 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Si l'annulation est justifiée et que vous avez contracté l'assurance, ces frais vous seront remboursés, déduction faite par l'assureur d'une franchise de 50 euros par personne.

Il arrive qu'un nombre insuffisant de participants ou un autre cas de force majeure entraîne l'annulation d'une randonnée ou d'un voyage. Vous serez prévenu de cette annulation au moins 21 jours à l'avance.

En même temps que l'annulation, il vous sera proposé une, deux ou trois solutions de remplacement.

Si aucune solution ne vous convient, il y aura alors remboursement intégral et immédiat. Cette annulation ne peut prétendre à indemnité.

RESPONSABILITÉ

LA BURLE ne peut en aucun cas se substituer à la responsabilité personnelle des adhérents, particulièrement en ce qui concerne les formalités de police et de santé et ceci à tout moment du voyage. D'autre part, agissant en qualité d'organisateur de randonnées, nous devons utiliser les services de divers prestataires (propriétaires de gîtes, organismes réceptifs, transporteurs...) LA BURLE ne peut être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre.

Enfin, tout séjour ou voyage interrompu ou abrégé sur décision de l'adhérent et pour n'importe quelle cause que ce soit, ne peut donner lieu à remboursement partiel.

CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du Tribunal de Commerce d'Aubenas.